

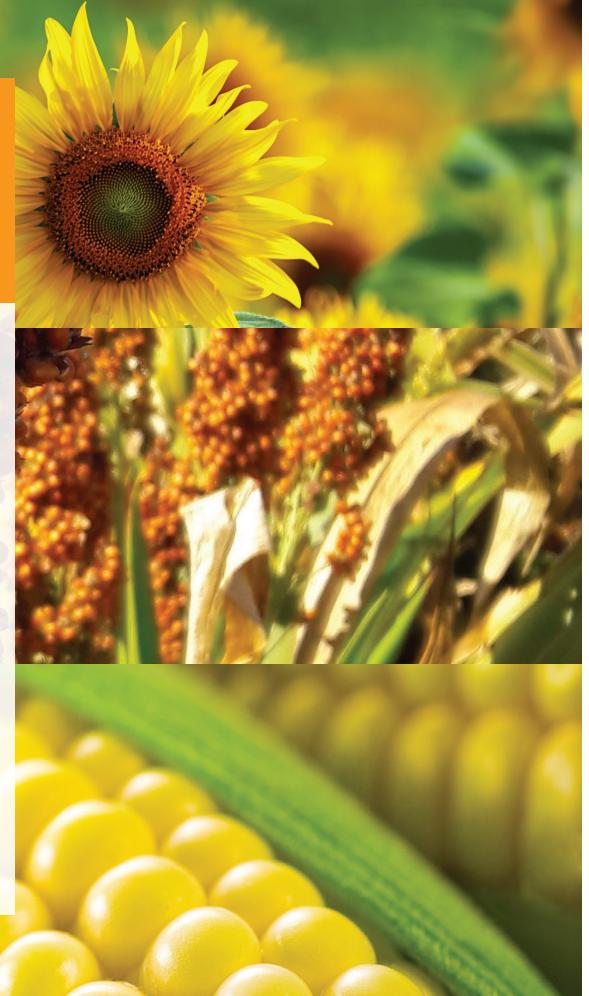


We create chemistry

## Beloga®-P

**Herbicide racinaire à large spectre pour tournesol, maïs et sorgho**

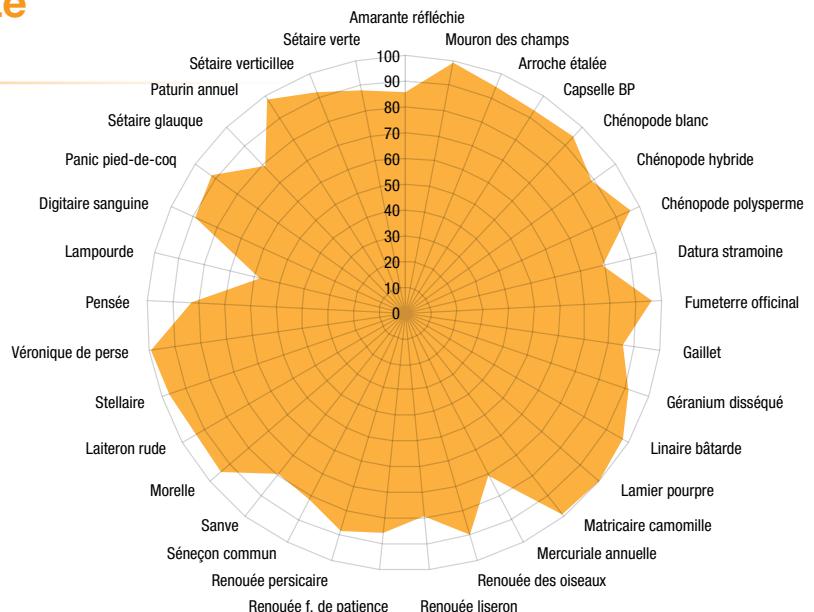
- **Solution technico-économique :** rapport performance / coût parmi les meilleurs du marché
- **Efficacité de haut niveau :** large spectre d'action contre graminées et dicotylédones. Persistance d'action jusqu'à 60 jours pour maîtriser les levées échelonnées d'adventices
- **Polyvalence :** homologué sur tournesol, maïs, maïs semences, sorgho, miscanthus, millet et moha
- **2 modes d'action complémentaires, apportant de la diversification à l'échelle de la rotation :** DMTA-P **K3** et pendiméthaline **K1**



### Très large spectre d'efficacité de Beloga-P

Synthèse 184 essais BASF – notation 60 jours après traitement de post-semis pré-levée sur maïs

**Champ d'activité de Beloga-P (3,5 à 4 L/ha) :**



### Recommandations d'utilisation de Beloga-P

**Adapter la dose en fonction du type de sol :**

Type de sol	TERRES SABLEUSES, LIMONEUSES À TENDANCE FILTRANTES OU BATTANTES : sols limono-sableux, limoneux fins, limoneux fins argileux, sablo-limoneux		TERRES BIEN POURVUES EN ARGILE (> 30% ARGILE), TERRES FRANCHES (20 À 30 % ARGILE) : sols argileux, argilo-sableux, argilo-limoneux, limono-argileux, limono-argileux fins, limono-argile-sableux, limoneux
Taux de Matière Organique du sol	< 3%	> 3%	indifférent
Beloga-P : dose conseillée sur tournesol	2,5 à 3,2 L/ha	3,2 à 3,5 L/ha	4 L/ha
Beloga-P : dose conseillée sur maïs	3 à 3,5 L/ha	3,5 à 4 L/ha	4 L/ha
Beloga-P : dose conseillée sur sorgho	3 L/ha	3,5 L/ha	3,5 L/ha

**Sur tournesol :**  
application en pré-levée  
uniquement



Stades Tournesol	Semis, germination	2 à 4 feuilles	4 à 6 feuilles
Flores simples	Beloga-P (3,2 à 4 L/ha) selon type de sol		
Flores complexes, diverses Pression forte	Beloga-P (2,5 à 3,2 L/ha) + Partenaire AD		
Flores graminées et dicotylédones classiques, diverses & difficiles, Pression forte	Beloga-P (2,5 L/ha)	Sur variétés Clearfield® : Pulsar® 40 (1,25 L/ha) Sur variétés Clearfield® Plus : Pulsar® Plus (1,6 à 2 L/ha*)	

\*Selon la flore et la pression

**Sur maïs : application en pré-levée ou post-levée précoce**

Ne pas appliquer au stade pointant



**Sur sorgho : application en post-levée uniquement**, à 3,5 L/ha maximum, à partir du stade

3 feuilles de la culture (stade maximum des adventices : 1 feuille des graminées et 2 feuilles des dicotylédones). Plus de renseignements auprès de votre interlocuteur BASF habituel.

## Pour une bonne réussite du désherbage

- L'utilisation de Beloga-P est déconseillée en sols très filtrants (teneur en sable > 80%) ou très battants (teneur en limon > 85%)
- Appliquer de préférence sur un sol humide. Une pluie de l'ordre de 10 mm dans les 10 jours qui suivent l'application maximisera et régularisera l'efficacité du désherbage
- Si de fortes pluies sont à craindre, différer l'application
- Les grains doivent être correctement enfouis, il existe un risque de manque de sélectivité sur semis mal recouverts
- Stade des adventices au moment du traitement : graminées estivales jusqu'à 1 feuille, dicotylédones jusqu'à 2 feuilles

**Beloga®-P** : Marque déposée BASF. AMM : n° 2090113 - Composition : diméthénamide-P (212,5 g/l) + pendiméthaline (250 g/l) - Formulation : EC - concentré émulsionnable - Classement toxicologique : SGH07 - SGH08 - SGH09 - Danger, H302 : nocif en cas d'ingestion - H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H315 : provoque une irritation cutanée - H317 : peut provoquer une allergie cutanée - H400 : très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - Usages : tournesol, maïs, sorgho : dose autorisée de 4 L/ha - Autres usages : se reporter à l'étiquette - ZNT aquatique : 50 m en culture de tournesol, 20 m pour les autres cultures - DRE : 48 heures - DAR et nombre d'applications : voir étiquette. Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits : Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail ou ensemble veste pantalon, dédié à la manipulation des produits phytopharmaceutiques, certifié norme ISO 27065 - niveau 1, blouse Cat. III type PB 3, manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

**Pulsar® 40** : Marque déposée BASF. AMM n° 2090064 - Composition : 40 g/l imazamox - Formulation : SL - Classement toxicologique : SGH09 - Attention - H400 : très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - Usages et doses autorisées : tournesol Clearfield® et Clearfield® Plus, soja (1,25 L/ha) - ZNT aquatique et terrestre (zone non cultivée adjacente) : 5 m - DRE : 6 heures - DAR : 90 jours - Nombre d'application : 1.

**Pulsar® Plus** : Marque déposée BASF - AMM n° 2171066 - Composition : 25 g/l d'imazamox - Classement toxicologique : SGH09 - H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme - Usages : tournesol Clearfield Plus : 2 L/ha entre BBCH 12 et 18 - 1 application, fractionnement possible en 2 applications - ZNT aquatique : 5 m avec DVP de 5 m - ZNT / zone non cultivée adjacente : 5 m - DRE : 6 h.

## CONTACTS UTILES

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France S.A.S Division Agro	0 800 100 299 Service à appeler gratuit ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	0 800 887 887 Service à appeler gratuit
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France S.A.S Division Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	<a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

Edition mai 2018 - 323MCHE0518R - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert BASF France SAS Division Agro, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. ® : marque déposée BASF. Le symbole unique Clearfield® et Clearfield® sont des marques déposées de BASF. ©2018 BASF. Tous droits réservés.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)

BASF France SAS - Division Agro - 21, Chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex - Tél. 04 72 32 45 45

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**